

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds
30 juin 2025



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « Société » ou le « Fonds »). Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers intermédiaires en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à FNB Harvest, 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse fr.harvestetfs.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds investit de manière équilibrée, en pourcentage de la valeur liquidative, dans des actions de dix émetteurs œuvrant principalement dans le secteur des produits pharmaceutiques dont la capitalisation boursière est la plus élevée afin de :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance,

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir aux porteurs un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds est reconstitué et rééquilibré tous les trimestres afin que son portefeuille soit constitué de sociétés qui i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine, ii) versent un dividende et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans huit des dix plus importants émetteurs du secteur pharmaceutique parmi un univers d'actions sélectionnées par le gestionnaire du Fonds. Les deux titres restants font aussi partie de cet univers. Le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères d'émetteurs du secteur des produits pharmaceutiques et du secteur des soins de santé qui ne sont pas cotés sur une bourse canadienne. Tous les autres titres en portefeuille sont des actions ordinaires d'émetteurs de ces secteurs. Le Fonds affecte son excédent de trésorerie à l'accroissement de la part dans le portefeuille des émetteurs dont la pondération est inférieure à la pondération moyenne des titres.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours du semestre clos le 30 juin 2025 (la « période »).

RÉSULTATS

Performance globale

La performance du Fonds par catégorie d'actions en comparaison de celle de l'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)[±] pour la période se présente comme suit :

	Rendement (%)
Actions de catégorie A	(3,82)
Actions privilégiées	2,52
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [±]	(3,40)

L'écart de rendement est principalement attribuable à la concentration du Fonds dans seulement dix titres et au fait qu'il a recours à une stratégie de vente d'options d'achat couvertes, alors que l'indice comprend un plus grand nombre de titres et n'utilise pas ce type de stratégie.

Le Fonds a investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques (selon la capitalisation boursière) et dans deux grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine.

Les actions privilégiées offrent aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (si le minimum de valeur liquidative établi est atteint) et, compte tenu du rang prioritaire des actions privilégiées, les charges de la société sont assumées par les porteurs d'actions de catégorie A. Le rendement des actions privilégiées équivaut aux distributions fixes lorsque la plus-value (moins-value) du capital a une incidence sur la performance des actions de catégorie A et que les charges sont supérieures aux rendements des actions privilégiées. Par conséquent, la performance des actions de catégorie A et celle des actions privilégiées peuvent être très éloignées.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Facteurs ayant une incidence sur les résultats du Fonds

Dans l'ensemble du marché, le secteur des soins de santé est l'un des deux seuls à avoir terminé la période en territoire négatif. Au début de la période, le secteur a relativement bien performé dans le contexte des premières annonces concernant les tarifs douaniers, surclassant nettement le marché en général au premier trimestre. Les performances absolue et relative se sont toutefois détériorées d'avril à la fin juin, les investisseurs s'étant détournés des secteurs fondamentalement défensifs au profit des secteurs à forte croissance et de ceux qui devraient bénéficier de la possible adoption de politiques inflationnistes aux États-Unis. Les sociétés pharmaceutiques, comme celles détenues par le Fonds, ont suivi une tendance similaire.

Parallèlement, la nouvelle administration a formulé plusieurs propositions de politiques en matière de soins de santé. La thèse de l'administration américaine sur l'application aux prix des médicaments du principe de la nation la plus favorisée ainsi que les réformes proposées concernant les remboursements du programme Medicaid sont des exemples de projets et de commentaires qui ont fait la manchette et ont contribué à l'augmentation de la volatilité et à la performance négative. Parallèlement, le secrétaire américain à la Santé et aux Services sociaux, connu pour ses positions controversées sur les vaccins, a imposé d'importants changements de personnel au sein des Centers for Disease Control and Prevention et des changements de direction à la Food and Drug Administration (FDA). Cette situation a entraîné une baisse de confiance supplémentaire à l'égard de certaines sociétés fortement exposées aux vaccins, notamment Merck & Co., Inc. qui est détenue par le Fonds. À l'inverse, GSK PLC, CAAE (GlaxoSmithKline) a enregistré une solide performance au cours de la période grâce à des résultats financiers meilleurs que prévu et à la perception que la société est peu exposée à d'éventuels projets de politiques aux États-Unis.

Le Fonds a vendu des options d'achat sur ses titres en portefeuille pendant la période pour réaliser ses objectifs de placement.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Incidence potentielle sur le Fonds

L'évolution rapide de la politique commerciale américaine a été un important facteur d'incertitude et de volatilité au cours de la période, surtout en ce qui concerne les tarifs douaniers. L'annonce de tarifs douaniers réciproques très élevés par les États-Unis au début d'avril a provoqué une réaction marquée des marchés, preuve que les marchés mondiaux sont sensibles au protectionnisme commercial. Il y a eu un recul de certaines initiatives liées aux tarifs douaniers proposés, mais elles n'ont été pas entièrement abandonnées.

Les conflits en cours en Europe de l'Est et au Moyen-Orient constituent toujours un risque événementiel. Ces tensions ont soutenu quelque peu les valeurs refuges comme l'or, mais ont aussi contribué à la hausse de la volatilité des prix mondiaux du pétrole.

En règle générale, le marché dans son ensemble a affiché une certaine résilience, et il devient moins sensible aux manchettes que lors des années précédentes. Toutefois, les incertitudes macroéconomiques susmentionnées demeurent des sources d'imprévisibilité future compte tenu de leurs effets sur l'ensemble des marchés.

Les projets proposés ou potentiels de politiques en matière de produits pharmaceutiques restent une source de volatilité possible. Entre autres, la thèse de l'administration américaine sur l'application aux prix des médicaments du principe de la nation la plus favorisée, les réformes proposées concernant les remboursements du programme Medicaid et des changements importants aux discours concernant la réforme des politiques aux États-Unis étaient et demeurent une source de risque. De même, la nomination du secrétaire américain à la Santé et aux Services sociaux, connu pour ses positions controversées sur les vaccins, a entraîné d'importants changements de personnel au sein des Centers for Disease Control and Prevention et des changements de direction à la FDA. D'autres changements potentiels à des politiques, notamment celles liées aux médicaments combinés à dose fixe, pourraient également être une source de risque événementiel pour le reste de l'année.

Des initiatives plus draconiennes liées aux politiques, soit des changements qui auraient des conséquences structurelles, sont difficiles à mettre en œuvre compte tenu de la complexité des systèmes de soins de santé dans leur ensemble. Toutefois, en raison de l'imprévisibilité concernant la mise en place de projets potentiels, ces derniers demeurent possiblement un risque événementiel ainsi qu'un risque lié aux politiques.

Peu importe l'environnement macroéconomique à court terme, les principaux moteurs à moyen et à long terme du secteur des soins de santé demeurent intacts, soit le vieillissement de la population mondiale, les marchés en développement et l'innovation technologique (appareils et médicaments). Ces facteurs à moyen et à long terme fondent notre optimisme concernant le futur du secteur. Le secteur des soins de santé est également bien positionné pour faire face à certains éléments de l'incertitude généralisée qui pourrait persister à court terme et pour tirer parti du rebond à mesure que l'ampleur de cette remontée s'étendra sur l'ensemble du marché.

Analyse du marché semestrielle

Au cours de la période, les marchés des capitaux mondiaux ont continué de composer avec un environnement complexe caractérisé par l'évolution des politiques monétaires, la persistance des tensions géopolitiques et les variations des dynamiques commerciales. Au début de la période, la conjoncture de marché avantageuse qui prévalait en 2024 s'est poursuivie. Toutefois, des inquiétudes à l'égard de nouvelles politiques commerciales ont émergé, entraînant une volatilité accrue sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Aux États-Unis, les marchés des actions ont enregistré dans leur ensemble des performances positives au cours de la période, atteignant des sommets historiques à la mi-février, puis à la fin juin. Il s'agit du prolongement de la situation de forts rendements qui prévalait en 2023 et 2024, et ce, malgré la volatilité accrue des marchés, particulièrement au printemps. D'importantes corrections à court terme ont eu lieu en avril : les marchés ont chuté de plus de 10 % en seulement quatre séances, ce qui s'approche de la définition d'un marché baissier, soit une correction d'au moins 20 %. Cette conjoncture s'explique principalement par l'annonce de nouveaux tarifs douaniers réciproques très élevés par l'administration américaine. Par la suite, les marchés se sont fortement redressés lorsque les tarifs douaniers ont été suspendus, laissant croire qu'il était peu probable que des tarifs douaniers extrêmement élevés soient appliqués de façon générale.

Comme au cours des périodes précédentes, la solide performance n'a pas été répartie uniformément dans l'ensemble des secteurs et des titres. Néanmoins, l'ampleur de cette remontée s'est progressivement élargie au cours de la période, et neuf des onze principaux secteurs ont terminé la période en territoire positif aux États-Unis.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le secteur de l'industrie a été le plus performant de la période grâce à la vigueur du sous-secteur de l'aérospatiale et de la défense, et le secteur des services de communication, qui est similaire à celui des technologies, est demeuré très robuste. Fait notable, le secteur des services publics a été l'un des plus performants de l'ensemble du marché étant donné que la demande d'énergie de la part des entreprises susceptibles de bénéficier des investissements dans les infrastructures d'intelligence artificielle (IA) devrait augmenter de manière importante au cours des dix prochaines années. Le sous-secteur de la consommation discrétionnaire a affiché la pire performance, le mauvais rendement de Tesla, Inc., fortement pondéré dans le portefeuille, ayant grandement pesé sur la performance. Le seul autre secteur à avoir enregistré des rendements négatifs est celui des soins de santé, ce qui s'explique par la surveillance accrue des initiatives politiques et des projets de politiques ainsi que par la fragilité financière de certaines sociétés de gestion intégrée des soins de santé.

Sur le marché des titres à revenu fixe, les taux des obligations du Trésor américain à 10 ans ont grandement fluctué au cours de la période. Les taux ont monté en avril à la suite de l'annonce des tarifs douaniers, ce qui a suscité des inquiétudes quant à l'inflation. L'annonce de tarifs réciproques a entraîné une hausse de plus de 50 points de base (0,5 %) des taux des obligations du Trésor américain à 10 ans sur 5 jours de bourse, soit entre le 7 et le 11 avril. En outre, Moody's a abaissé la notation de la dette souveraine des États-Unis, ce qui a contribué à accroître la volatilité et les préoccupations budgétaires, en particulier pour les valeurs du Trésor à long terme, et a entraîné une vente massive des obligations au cours de cette courte période.

Étant donné que les tensions commerciales se sont apaisées et que l'inflation s'est modérée – l'indice des prix à la consommation américain est passé de 2,9 % au début de la période à 2,4 % en mai 2025 – les marchés obligataires se sont généralement un peu redressés. Malgré une période de volatilité, les taux du Trésor américain se sont en grande partie maintenus dans une fourchette au cours du trimestre, bien que la courbe se soit accentuée (les taux à long terme ont monté davantage que ceux à court terme) lorsque le marché a commencé à tenir compte des répercussions du *One Big Beautiful Bill Act*, qui devrait augmenter de manière importante le poids de la dette de la Réserve fédérale américaine. Cette situation a exercé une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme, les attentes des marchés quant à une réduction importante des taux par la Réserve fédérale américaine ayant grandement diminué.

Au Canada, les marchés des actions ont atteint des sommets historiques à la fin de la période. L'optimisme initial qui régnait au début de l'année, le marché canadien ayant atteint un sommet historique le 30 janvier, a été tempéré par la montée des tensions politiques et par l'évolution des discussions sur les tarifs douaniers avec les États-Unis.

Sur le marché canadien, 10 des 11 secteurs ont affiché des rendements positifs, seul celui des soins de santé ayant enregistré des rendements négatifs. Le secteur des matériaux a été le plus performant grâce à la flambée des prix de l'or, les investisseurs cherchant des valeurs refuges dans un contexte géopolitique de plus en plus tendu.

Puisque les données économiques se sont affaiblies plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis et que l'incertitude demeure à l'égard des politiques tarifaires américaines, la Banque du Canada (BdC) a conservé sa position accommodante. Après une série de baisses de taux à la fin de 2024, la BdC a maintenu le taux cible du financement à un jour à 2,75 % en avril et en juin 2025. Elle a ainsi marqué une pause dans le cycle de baisses de taux après avoir appliqué des diminutions totalisant 2,25 points de pourcentage depuis juin 2024, qui avaient ramené le taux directeur au « taux neutre » théorique. La décision de la BdC de maintenir les taux reflète la nécessité d'obtenir davantage d'informations sur la politique commerciale américaine et sur ses répercussions, compte tenu des risques de ralentissement de la croissance et des pressions à la hausse sur l'inflation qu'exercent l'augmentation des coûts et l'incertitude quant à l'évolution des tarifs douaniers. À titre comparatif, aux États-Unis, le taux directeur effectif a été réduit de 100 points de base entre septembre 2024 et décembre 2024 et est demeuré stable tout au long du premier semestre de 2025, ce qui souligne les différences importantes entre les deux pays concernant les politiques économiques et budgétaires.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de d'unités, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exclusion de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'unités ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les catégories de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 2 212 \$ pour la période et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'unités dans l'état du résultat global.

Renoncements et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période.

Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des unités du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 30 juin 2025, les dirigeants et les administrateurs ne détenaient aucune unité du Fonds.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché (au sens donné ci-dessous), ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

AUTRES INFORMATIONS

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émission d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché initial a pris fin le 4 décembre 2022. Il a par la suite été renouvelé le 7 décembre 2022 et est arrivé à échéance le 7 janvier 2025. Après la fin du second programme d'émission d'actions au prix du marché en 2025, celui-ci a été de nouveau renouvelé le 13 janvier 2025.

Au cours de la période, 58 700 actions de catégorie A ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 11,85 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A émises étaient de 695 319 \$, 681 083 \$ et 14 236 \$, respectivement.

Au cours de la période, 67 900 actions privilégiées ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,07 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions privilégiées émises étaient de 683 514 \$, 679 000 \$ et 4 514 \$, respectivement.

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Au cours de la période, aucune action de catégorie A n'a été annulée en vertu de l'entente.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le CEI n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières des actions de catégorie A du Fonds ou du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période et les périodes précédentes. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

ACTIF NET PAR UNITÉ DU FONDS	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de la période	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,38	0,59	0,56	0,60	0,59	0,83
Total des charges	(0,25)	(0,46)	(0,47)	(0,45)	(0,49)	(0,42)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,26)	(0,48)	(0,42)	(0,50)	(0,53)	(0,48)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	(0,01)	-	-	(0,15)	-
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	-	0,01	-	-	0,18	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,97	1,02	2,07	2,00	(0,01)	2,21
Gains (pertes) latents pour la période	(1,25)	(1,14)	(2,27)	(0,07)	3,68	(2,36)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,41) \$	(0,47) \$	(0,53) \$	1,58 \$	3,27 \$	(0,22) \$
Distributions²						
Dividendes	(0,62)	(0,21)	(0,21)	(0,93)	(0,21)	(1,24)
Gains en capital	-	(1,10)	(1,03)	(0,31)	(1,75)	-
Total des distributions annuelles²	(0,62) \$	(1,31) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(1,96) \$	(1,24) \$
Actif net à la clôture de la période¹	10,81 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses) (en milliers)	25 396 \$	25 256 \$	26 148 \$	29 585 \$	37 267 \$	22 533 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A) (en milliers)	13 144 \$	13 683 \$	15 851 \$	19 731 \$	22 404 \$	13 185 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	1 216	1 157	1 164	1 281	1 486	935
Ratio des frais de gestion ³ – actions de catégorie A	8,36 %	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³ – actions de catégorie A	8,36 %	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %
Ratio des frais de négociation ⁴	0,12 %	0,14 %	0,12 %	0,15 %	0,15 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵	10,44 %	29,87 %	27,26 %	26,24 %	31,33 %	45,91 %
Valeur liquidative par unité⁶	20,81 \$	21,82 \$	23,84 \$	26,11 \$	25,07 \$	24,11 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	10,81 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	10,91 \$	13,01 \$	13,75 \$	14,58 \$	14,67 \$	13,40 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,10 \$	10,05 \$	9,70 \$	9,89 \$	10,60 \$	10,68 \$

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'unités en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par unité du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,80 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,65 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,63 %.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 756 020 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,76 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,07 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,68 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 2 120 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 2 120 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 505 670 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,13 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,04 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,82 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,98 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,82 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2024 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 16 696 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 7 945 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 552 032 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,08 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,52 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,92 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,84 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,89 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 30 juin 2025 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 18 750 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 514 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 302 633 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,02 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,35 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,57 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,17 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,51 %.

4. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul a été modifié en 2020 afin d'y inclure certains coûts de transactions imposés par le dépositaire. Le ratio des frais d'opérations des périodes précédentes n'a pas été ajusté.
5. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
6. La valeur liquidative par unité à la date des états financiers correspond au total de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et du prix de rachat des actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

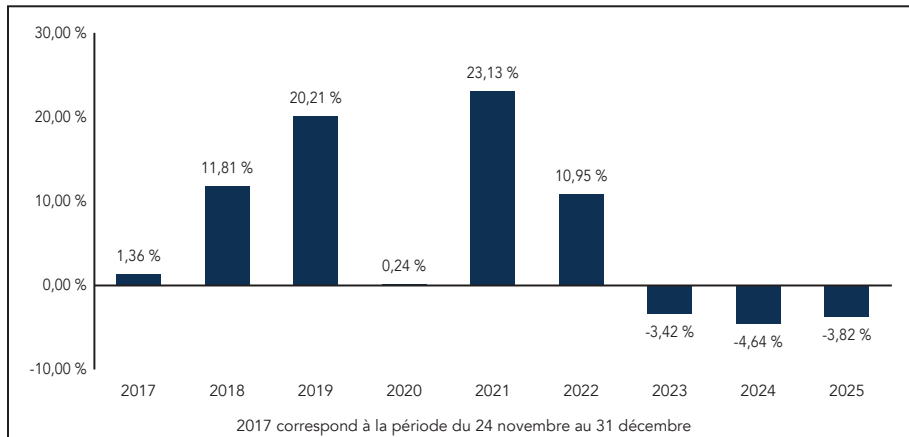
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

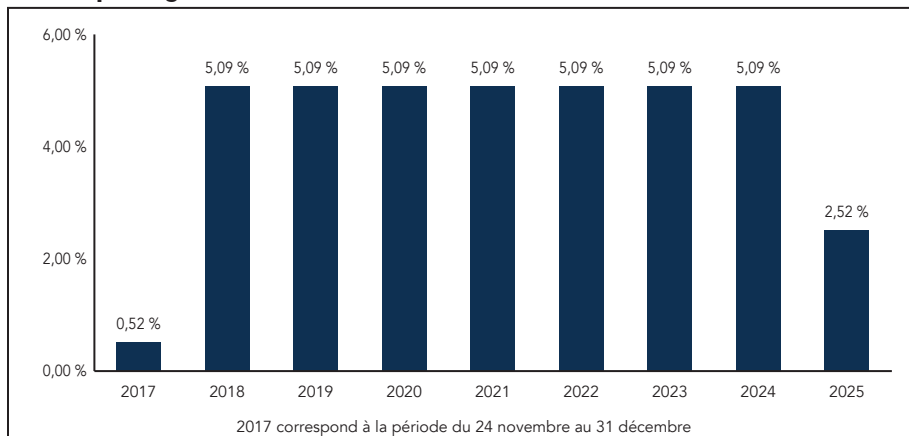
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent sa variation pour les catégorie A et les actions privilégiées. Il indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2025 qui représente la période.

Actions de catégorie A



Actions privilégiées



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers intermédiaires du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2025

Principaux titres	% de la valeur liquidative
GSK PLC, CAAE	20,0
Johnson & Johnson	18,2
AstraZeneca PLC, CAAE	18,1
AbbVie Inc.	17,9
Pfizer Inc.	17,6
Sanofi, CAAE	17,4
Amgen Inc.	17,4
Eli Lilly and Company	17,0
Merck & Co., Inc.	16,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	15,9
Bristol-Myers Squibb Company	15,3
Contrats de change à terme	2,2
Options	(0,7)
Actions privilégiées	(93,2)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles à l'adresse fr.harvestetfs.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	175,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	15,9
Contrats de change à terme	2,2
Options	(0,7)
Actions privilégiées	(93,2)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	140,3
Royaume-Uni	18,1
France	17,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	15,9
Contrats de change à terme	2,2
Options	(0,7)
Actions privilégiées	(93,2)
Total	100,0



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

* Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.





Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5

Numéro de téléphone : 416.649.4541

Numéro sans frais : 866.998.8298

Numéro de télécopie : 416.649.4542

Courriel : info@harvestetfs.com

fr.harvestetfs.com